

# 2021

## Résultats environnementaux Données de 2020



# Sommaire

3

Ensemble, relevons le défi du pacte vert pour l'Europe

4

Principaux résultats de 2020



5

Énergie



6

Eau



7

Papier



8

Marchés publics durables



9

Alimentation



10

Organisation d'événements



11

Mobilité



12

Déchets



13

Biodiversité



14

Bilan carbone

15

Le système de management environnemental aux Comités



# Ensemble, relevons le défi du pacte vert pour l'Europe

Marquée par la crise sanitaire du coronavirus, 2020 a constitué une année exceptionnelle. Pendant la plus grande partie de l'année 2020, la quasi-totalité des activités du CESE et du CdR a eu lieu non pas en présence, dans les bâtiments des Comités, mais à distance.

La pandémie de COVID-19 a eu pour effet de réduire l'impact environnemental du CESE et du CdR. Les principaux indicateurs environnementaux sont en baisse par rapport à l'année 2019. Les consommations de gaz, d'électricité, d'eau et de papier ont significativement diminué par rapport à l'année précédente. Il en va de même pour les quantités de déchets.

Quant au Bilan Carbone des Comités, l'année 2020 indique également une forte baisse par rapport à 2019, notamment en raison de la diminution des déplacements.

L'année 2020 ne peut pas, dès lors, être considérée comme une année représentative. Toutefois, les résultats obtenus nous offrent des pistes de réflexion. Certaines mesures, comme le télétravail ou l'organisation de réunions sous forme hybride, ont prouvé leur efficacité. Elles pourraient être poursuivies, du moins en partie, au-delà de 2020 et contribuer ainsi à atteindre la neutralité climatique d'ici 2030, objectif déclaré au niveau interinstitutionnel.

Déjà engagés dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable, le CESE et le CdR souscrivent pleinement au **pacte vert pour l'Europe**<sup>1</sup>. À l'aide des outils de gestion environnementale incontournables que sont EMAS et le Bilan Carbone, relevons ensemble le défi du *Green Deal*!

Septembre 2021



Gianluca Brunetti  
Secrétaire général du CESE



Petr Blížkovský  
Secrétaire général du CdR

<sup>1</sup> Le pacte vert pour l'Europe COM(2019) 640 final.

# Principaux résultats de 2020



Électricité

↘ **13,5%** en 2020 ↘ **40,8%** depuis 2009



Gaz

↘ **17,5%** en 2020 ↘ **64,8%** depuis 2009



Eau

↘ **25,7%** en 2020 ↘ **51,4%** depuis 2009



Papier

↘ **52%** en 2020 ↘ **87%** depuis 2009



Déchets<sup>2</sup>

↘ **70%** en 2020 ↘ **82%** depuis 2010



Empreinte  
carbone

**7.918** tonnes

équivalent  
CO<sub>2</sub>

= émissions de **943<sup>3</sup>** citoyens de l'UE

<sup>2</sup> Déchets bureau et cuisine.

<sup>3</sup> Source: Eurostat, émissions de gaz à effet de serre par habitant sur base des données 2019 (données 2020 non encore disponibles).

# Énergie



Chauffer et refroidir de manière durable près de 68 800 m<sup>2</sup> de bureaux constitue un énorme défi. Il s'agit d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, tout en maintenant le niveau de confort des occupants à chaque saison. En 2020, les consommations d'électricité et de gaz ont baissé significativement dans les Comités par rapport aux années précédentes. Cette diminution s'explique essentiellement par la situation exceptionnelle liée à la pandémie de COVID-19.

**Indicateur:** consommation électrique par personne et par an.

**Résultats 2020:** 4 000,26 kWh/personne



Électricité

↘ **13,5%** en 2020    ↘ **40,8%** depuis 2009

**Indicateur:** consommation de gaz par personne et par an.

**Résultats 2020:** 2 304,74 kWh/personne



Gaz

↘ **17,5%** en 2020    ↘ **64,8%** depuis 2009

## Actions en cours de réalisation ou à réaliser

- Les systèmes d'éclairage énergivores ont été remplacés par des lampes à LED avec détecteur de mouvement.
- Amélioration continue de la performance énergétique des bâtiments conformément à la réglementation en vigueur.

## Actions continues

- Les Comités se fournissent exclusivement en électricité verte depuis 2009<sup>4</sup>.
- Les Comités produisent de l'énergie renouvelable grâce aux panneaux photovoltaïques installés en toiture. En 2020, les 150 m<sup>2</sup> de panneaux ont produit environ 13,28 MWh soit 0,22 % de la consommation totale.
- Coupure du gaz pendant les mois de juin, juillet et août dans les bâtiments BvS et B68 depuis 2018.

<sup>4</sup> Source: 86% d'énergie hydraulique et 14% d'énergie éolienne. Origine géographique: majoritairement la France et la Norvège, puis la Belgique et l'Italie dans une moindre mesure.

**OBJECTIFS  
DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**

**7** ÉNERGIE PROPRE  
ET D'UN CÔTÉ  
ABORDABLE



**12** CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLES



**13** MESURES RELATIVES  
À LA LUTTE CONTRE  
LES CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES





## Eau

L'eau est utilisée principalement dans les activités de restauration et de nettoyage, pour les toilettes, l'humidification de l'air, ainsi que l'arrosage des plantes intérieures et des jardins extérieurs. La consommation d'eau par personne a chuté de manière très visible en 2020. La raison est essentiellement liée à la situation de COVID-19 et au fait que les bâtiments des Comités n'ont pas été occupés et ont accueilli très peu de personnes pendant la plus grande partie de l'année.

**Indicateur:** consommation électrique par personne et par an.

### Résultats 2020

9,06 m<sup>3</sup>/personne



Consommation d'eau

↓25,7% en 2020

↓51,4% depuis 2009

### Actions en cours de réalisation ou à réaliser

- Système de récupération de l'eau de pluie pour arroser les bambous dans le bâtiment JDE: à la suite d'un retard dans la procédure d'appel d'offres, les travaux seront commandés en 2022 et réalisés au cours de l'année 2023. Gain environnemental: récupération de l'eau de pluie avec impact direct sur les quantités d'eau consommées.
- Ensemble des bâtiments: installation de compteurs d'eau aux endroits stratégiques pour assurer une meilleure gestion de l'eau.
- Sensibilisation: les Comités organisent régulièrement des campagnes de sensibilisation à l'attention du personnel sur la question de l'eau, notamment à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau.

 **OBJECTIFS**  
DE DÉVELOPPEMENT  
**DURABLE**

**6** EAU PROPRE ET  
ASSAINISSEMENT



# Papier



La production et l'impression de papier ainsi que la gestion des déchets en papier nécessitent une quantité importante de ressources naturelles et ont un impact significatif sur l'environnement. Le CESE et le CdR se sont engagés en faveur d'une utilisation plus rationnelle du papier. Aux Comités, le papier est utilisé de deux manières distinctes: dans les bureaux (papier imprimé) et pour les publications et les documents de réunions. La consommation de papier a fortement diminué en 2020 puisque la quasi-totalité du personnel a été en télétravail pendant la plus grande partie de l'année et que les réunions avec les membres ont eu lieu en ligne ou sous forme hybride.

**Indicateur papier bureau:** nombre de feuilles imprimées par personne et par jour de travail.

## Résultats 2020

3,8 feuilles/personne/jour de travail



Consommation de papier

↘ **52%** en 2020    ↘ **87%** depuis 2009

## Actions en cours de réalisation ou à réaliser

- Numérisation continue des procédures administratives, financières et liées aux ressources humaines.
- CESE: mise en œuvre d'une stratégie «réunions économes en papier».
- CdR: mise en œuvre d'une stratégie «réunions sans papier» et d'une stratégie de communication numérique.

## Actions continues

- Le papier A4 utilisé pour l'impression (papier bureau) est «100% recyclé»<sup>5</sup>.
- Sensibilisation du personnel: des campagnes de sensibilisation sont menées régulièrement.

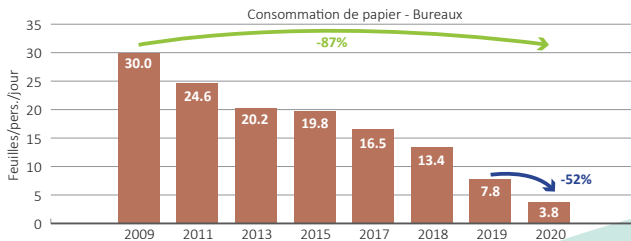


Figure 1: Nombre de feuilles imprimées par employé par jour ouvrable.

<sup>5</sup> Depuis 2019: utilisation de papier labellisé FSC en raison de la fermeture de l'usine qui fournissait les Comités en papier recyclé.

**OBJECTIFS  
DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**

**12** CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLES



**15** VIE  
TERRESTRE





## Marchés publics durables

En introduisant des exigences environnementales dans les procédures d'appel d'offres (marchés de biens, de services et de travaux), le CESE et le CdR ont fait le choix de sélectionner leurs prestataires en accord avec leur politique environnementale. Lorsque l'objet du marché le permet, les Comités optent pour des biens et des services à moindre impact environnemental. Ils souhaitent ainsi adopter des pratiques de consommation plus durables, tout en protégeant la santé de chacun.

**Indicateur:** insertion de clauses environnementales dans les marchés dont la valeur est égale ou supérieure à 60 000 euros.

### Résultats 2020

100% des documents de marché soumis à consultation contiennent des clauses environnementales.

### Clauses environnementales standardisées:

incluent une référence à la politique environnementale des Comités, l'obligation de respecter la réglementation en matière de déchets (tri et traçabilité) et de stockage des produits dangereux.

### Clauses environnementales spécifiques:

sont rédigées sur mesure en fonction des catégories de produits et de services concernées. Lorsque c'est possible, les produits et services doivent répondre aux exigences de labels environnementaux reconnus (ex: Écolabel européen, Blauer Engel,...) et de labels énergétiques.

### Actions 2020

- 26 procédures de passation de marché public ont été analysées.
- 1 appel d'offres à impact environnemental élevé a été identifié: travaux de parachèvement, de gros œuvre et installation des équipements dans des immeubles de bureaux.
- Des critères environnementaux spécifiques ont été ajoutés pour cet appel d'offres.

### Actions continues (contrats pluriannuels)

- L'électricité est 100% verte.
- Les produits de nettoyage sont écolabellisés<sup>6</sup>.
- La peinture et les vernis sont écolabellisés.
- Le bois utilisé dans les travaux est certifié FSC ou PEFC.
- Le papier utilisé dans les bureaux est 100 % recyclé et écolabellisé<sup>7</sup>.
- Les fournitures de bureau répondent à des critères écologiques.
- L'entretien des espaces verts est réalisé sans pesticides ni engrais chimiques.

<sup>6</sup> Notons que dans le cadre des mesures sanitaires, des produits désinfectants et du gel hydroalcoolique non-écolabellisés ont été utilisés en 2020. Ceux-ci ne sont pas considérés comme des «produits de nettoyage» habituels.

<sup>7</sup> Depuis 2019: utilisation ponctuelle de papier labellisé FSC en raison de la fermeture de l'usine à papier qui fournissait les Comités en papier recyclé.

**OBJECTIFS**  
DE DÉVELOPPEMENT  
**DURABLE**

**3** BONNE SANTÉ  
ET BIEN-ÊTRE



**12** CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLES





# Alimentation



Les Comités sont pionniers dans la gestion durable de leur cantine. Grâce aux bonnes pratiques mises en place pour lutter contre le gaspillage alimentaire et à des critères élevés en matière d'alimentation durable, le CESE et le CdR ont obtenu le label *Cantine Good Food* en 2017. Un nouveau contrat de restauration a été signé avec BaxterStorey en juin 2020. Les services de restauration ayant été suspendus pendant la plus grande partie de l'année 2020, le potentiel de ce contrat n'a pas encore pu être pleinement déployé.

**Indicateurs:** pourcentage de légumes de saison utilisés dans les menus, pourcentage de produits bio par rapport à l'ensemble des produits, pourcentage de plats et sandwiches végétariens par rapport à l'ensemble des plats et sandwiches vendus, pourcentage de poisson labellisé MSC par rapport à l'ensemble des achats de poisson, pourcentage de produits labellisés «commerce équitable» par rapport à l'ensemble des produits.

Ces pourcentages sont calculés sur le total de l'année, à partir des chiffres d'achats et de ventes fournis par le prestataire.

## Résultats 2020

Il faut souligner le caractère exceptionnel de l'année 2020 en ce qui concerne l'objectif «alimentation». Aucun des indicateurs n'a pu être suivi faute de données disponibles.

## Actions déjà réalisées

- Interdiction des bouteilles et fournitures en plastique à usage unique élargie à toutes les activités de restauration depuis juin 2020.

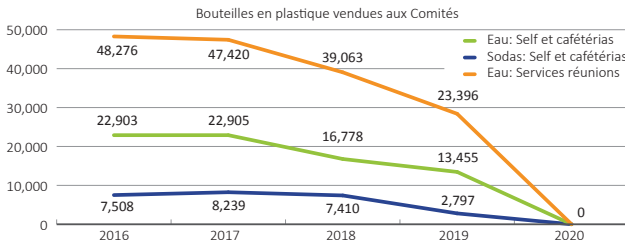


Figure 2: Nombre de bouteilles en plastique vendues dans les espaces de restauration.





## Organisation d'événements

Chaque année, le CESE et le CdR accueillent en moyenne 20 000 visiteurs<sup>8</sup> et organisent de nombreux événements. Il est donc essentiel que les Comités puissent «joindre les actes à la parole» et adopter une démarche durable dans l'organisation des événements. Depuis le 16 mars 2020, aucun événement ne s'est tenu dans les bâtiments des Comités à cause de la pandémie de COVID-19. Par conséquent, toutes les conférences ont eu lieu en ligne et n'ont pas généré de déchets matériels.

**Indicateur:** quantité de déchets produits lors des trois plus grands événements annuels (kg).

### Actions continues

- Mise à disposition de salles de vidéoconférences pour réduire l'empreinte carbone liée au transport. Depuis 2020, il est techniquement possible d'organiser des visioconférences dans toutes les salles de conférence.
- Réduction du volume de documents imprimés au profit de documents électroniques.
- Sensibilisation des organisateurs aux pratiques écoresponsables, en particulier la gestion et le tri des déchets en amont de l'événement.
- Réduction des gadgets offerts aux participants, en privilégiant les gadgets réutilisables et écologiques.
- Solutions de remplacement pour les badges en plastique (ex: badges auto-collants en papier). Les badges en plastique sont repris en fin d'événements pour être réutilisés.

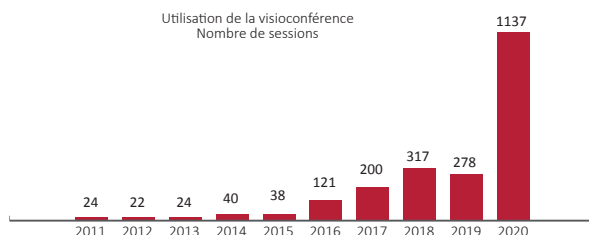


Figure 3: Utilisation de la visioconférence entre 2011 et 2020.

**OBJECTIFS**  
DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

12 CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLES



<sup>8</sup> Données 2019 (avant la pandémie de COVID-19).



Dans des circonstances normales, 1 247 membres du personnel se rendent régulièrement dans les bâtiments des Comités et 658 membres<sup>9</sup> font également le trajet en provenance de toute l'Europe. Selon le Bilan carbone, le transport de personnes est le plus gros émetteur de CO<sub>2</sub> au CESE et au CdR. La mobilité a en outre un impact direct sur la qualité de l'air et donc sur la santé de chacun. En 2020, la majorité du personnel a fait du télétravail, ce qui a eu un impact direct sur les déplacements entre le domicile et le lieu de travail<sup>10</sup>.

**Indicateur:** Pourcentage des membres du personnel déclarant utiliser principalement un mode de transport durable dans leurs déplacements domicile-travail.

## Résultats 2020



Personnel recourant à des modes de transport respectueux de l'environnement<sup>11</sup>

**79%** (CdR)

**69%** (CESE)

## Actions à venir

- Campagne de sensibilisation sur l'impact environnemental des moyens de transports.
- Élargissement des possibilités de télétravail<sup>12</sup> à la suite de la pandémie de COVID-19.

## Actions continues

- Contribution financière aux frais d'abonnement aux transports publics (CESE et CdR).
- Indemnité kilométrique pour les déplacements à vélo (CESE).
- Télétravail et horaires de travail flexibles pour réduire les embouteillages aux heures de pointe.
- Vélos de service, parkings et infrastructures pour cyclistes.
- Événements promotionnels tels que le Friday Walk/Bike Day ou le Step Challenge.
- Participation à l'initiative interinstitutionnelle VéloMai.
- Bornes de recharge pour les vélos et les voitures électriques.
- Ateliers autour de la mobilité durable (par exemple, sur l'entretien et la réparation de vélos).
- Augmentation du nombre de places de stationnement pour le covoiturage et les motos.
- Un forum conjoint pour le CESE et le CdR pour trouver un partenaire de covoiturage.

<sup>9</sup> Depuis octobre 2020.

<sup>10</sup> Nous ne sommes pas en mesure de mesurer cet impact, faute de données disponibles.

<sup>11</sup> Ces résultats proviennent de l'enquête de mobilité organisée au sein du CESE et du CdR. La dernière enquête a eu lieu en 2017.

<sup>12</sup> Les formules de télétravail ont été élargies avant la crise de la COVID-19 et pourraient être amenées à évoluer encore dans le futur.

**OBJECTIFS**  
DE DÉVELOPPEMENT  
**DURABLE**

**3** BONNE SANTÉ  
ET BIEN-ÊTRE



**11** VILLES ET  
COMMUNAUTÉS  
DURABLES





## Déchets

Les déchets produits par le CESE et le CdR sont variés et nombreux. Même s'il y a eu une forte diminution de la quantité de déchets générée en 2020 par rapport à 2019, les Comités font face à deux défis de taille : réduire la quantité de déchets et mettre en œuvre un système de tri des déchets dans le respect de la législation. La majorité du personnel et des membres ont travaillé à distance pendant la plus grande partie de l'année 2020, ce qui a eu un impact direct sur la quantité de déchets de bureau et de cuisine.

**Indicateurs:** quantité de déchets de bureau et de cuisine (kg) par personne par an. Les autres types de déchets ainsi que les déchets produits lors des travaux font l'objet d'un suivi distinct.

### Résultats 2020

54,7 kg de déchets par personne et par an.



Déchets générés (bureaux + cuisine)

↘ **70%** en 2020

↘ **82%** depuis 2010

### Semaine européenne pour la réduction des déchets 2020

Sous le thème «déchets invisibles», l'objectif de l'édition 2020 était de sensibiliser le personnel aux impacts méconnus du numérique, depuis la production des équipements jusqu'à leur utilisation. En raison de la pandémie de COVID-19, la campagne a eu lieu exclusivement en ligne.

**OBJECTIFS**  
DE DEVELOPPEMENT  
DURABLE

11 VILLES ET  
COMMUNAUTÉS  
DURABLES



12 CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLES



### Actions à venir

- Amélioration de la signalétique relative au tri des déchets à l'attention des visiteurs.
- Mise en place de «coins recyclage» dans les différents bâtiments afin de collecter les petits déchets les plus fréquents.

### Actions continues

- Incitation du personnel à utiliser de la vaisselle réutilisable plutôt que jetable.
- Les équipements informatiques et le mobilier devenus obsolètes sont donnés à une association.
- Contrôle de la qualité du tri des déchets.
- Gestion rigoureuse des déchets dangereux par les services ou prestataires concernés.
- Écoconseils à l'attention des organisateurs d'événements.

# Biodiversité



La disparition de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes constitue une menace particulièrement importante, et pourrait entraîner à terme un risque élevé de crise alimentaire. Le CESE et le CdR ont à cœur d'apporter leur contribution à la protection de la biodiversité urbaine.

**Indicateurs:** occupation du sol (surface bâtie/non bâtie).

Une surface bâtie étant imperméabilisée, elle ne peut abriter aucune espèce végétale et ne favorisera donc pas la biodiversité.

## Résultats 2020



Le CESE et le CdR occupent une superficie de

**13.500 m<sup>2</sup>**

près de **28%**  
sont constitués de  
toitures végétalisées  
et de jardins

## Actions continues en faveur de la biodiversité

- Deux ruches ont été installées sur la toiture du bâtiment JDE depuis 2012. En raison de la crise de la COVID-19, un nouvel appel d'offres n'a pas pu être lancé en 2020 ce qui a entraîné le retrait provisoire des ruches en attendant le nouveau contrat.
- Les espaces verts sont entretenus sans pesticides ni engrais chimiques.
- Les 1 800 m<sup>2</sup> de toitures végétalisées améliorent l'isolation thermique et acoustique des bâtiments tout en réduisant la pollution atmosphérique et les émissions de CO<sub>2</sub>. Elles sont constituées de plantes mellifères et filtrent et régulent les débits des eaux de pluie rejetées. De plus, les toitures végétalisées permettent une diminution de l'effet des îlots de chaleur urbains et offrent une protection à la biodiversité urbaine.
- Deux potagers participatifs ont été installés sur les terrasses du JDE et du B68 ainsi qu'un bac à vermicompostage. Des plantes aromatiques, des légumes, des fruits et des fleurs y sont cultivés sans pesticides ni engrais chimiques. L'action a été suspendue en raison de la pandémie de COVID-19.

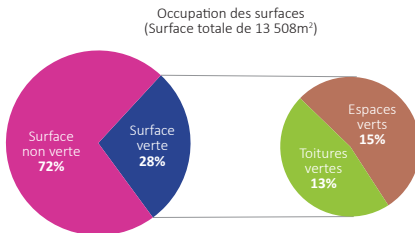


Figure 4: Occupation des espaces verts dans les surfaces non bâties.

**OBJECTIFS**  
DE DÉVELOPPEMENT  
**DURABLE**

**15** VIE  
TERRESTRE





## Bilan carbone

Le Bilan carbone est un outil de calcul de l'incidence environnementale des émissions d'une organisation, exprimée en équivalent CO<sub>2</sub>. Il donne une image claire des activités qui contribuent le plus aux émissions de CO<sub>2</sub> des Comités. Le défi consiste à trouver des mesures pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> tout en maintenant la qualité des services offerts au personnel et aux membres des Comités. Il faut rappeler le caractère exceptionnel de l'année 2020, qui ne peut pas constituer une année représentative en ce qui concerne l'empreinte carbone des Comités.

**Indicateur:** émissions carbone en équivalent CO<sub>2</sub> calculées en tonnes par ETP (équivalent temps plein).

La méthode Bilan Carbone® utilisée par les Comités a été développée par un organisme français, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), et placée sous la gestion de l'Institut de formation carbone.

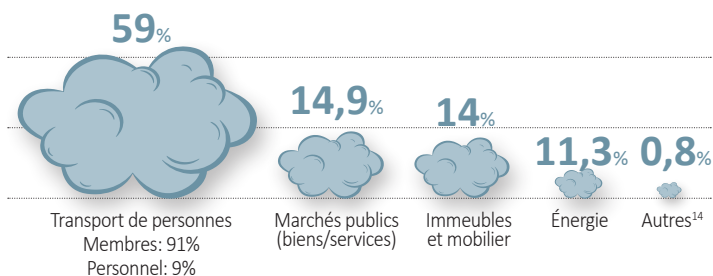
### Résultats 2020



**7.918** tonnes  
d'équivalent CO<sub>2</sub>

= émissions de **943** citoyens de l'UE<sup>13</sup>

Comme les années précédentes et malgré une nette diminution en 2020, le premier émetteur de CO<sub>2</sub> aux Comités demeure le transport de personnes.



### Actions en cours de réalisation ou à réaliser

- Le service EMAS a commandé une étude sur la neutralité carbone des Comités. Les résultats sont attendus d'ici la fin de l'année 2021. Cette étude proposera des scénarios de réduction des émissions ainsi qu'une liste des principales mesures proposées.
- Un nouvel objectif environnemental de réduction des émissions carbone sera adopté par les Comités d'ici fin 2021.
- Depuis 2020, les Comités participent à un appel d'offres interinstitutionnel pour compenser leurs émissions de CO<sub>2</sub>.

<sup>13</sup> Source: Eurostat, émissions de gaz à effet de serre par habitant sur la base des données 2019 (données 2020 non encore disponibles).

<sup>14</sup> Déchets 0.6%; fluide frigorigène 0.2%; fret 0.0%.

**OBJECTIFS**  
DE DÉVELOPPEMENT  
**DURABLE**

**13** MESURES RELATIVES  
À LA LUTTE CONTRE  
LES CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES



# Le système de management environnemental aux Comités

Le CESE et le CdR disposent des certifications EMAS et ISO 14 001 depuis 2011. Celles-ci apportent la garantie que les Comités évaluent, gèrent et améliorent en permanence leurs performances environnementales.

## Les Comités

**115.000** m<sup>2</sup>  
de bâtiments  
(surface totale y compris  
le terrain et les sous-sols)

**658** membres  
des Comités  
329 au CESE  
et 329 au CdR<sup>15</sup>

**1.247** membres  
du personnel

**20.000**  
visiteurs par an<sup>16</sup>

## Le système de management environnemental

<b>1</b>	équipe EMAS au sein de l'unité Infrastructures, direction de la Logistique
<b>80</b>	personnes de contact EMAS représentant chacune une direction ou une unité
<b>12</b>	membres du Comité de direction EMAS (secrétaires généraux, directeurs et représentants du personnel)
<b>1</b>	audit annuel mené par un auditeur environnemental agréé (Vincotte)
<b>4</b>	certifications/labels environnementaux



<sup>15</sup> Jusqu'au 31 janvier 2020, date de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, le nombre de membres du CESE et du CdR était de 350 pour chaque Comité et comprenait les membres de nationalité britannique. Depuis octobre 2020, chaque Comité compte 329 membres.

<sup>16</sup> Données 2019 (avant la pandémie de COVID-19).



© Union européenne, 2021

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source. L'utilisation, la reproduction ou tout autre usage des photographies figurant dans le présent résumé de la déclaration environnementale sont soumis à l'autorisation des titulaires des droits d'auteur.

p. 1: © Shutterstock/Champ008





Le présent document constitue la synthèse de la déclaration environnementale 2021 (données de 2020) disponible sur les pages internet du CESE et du CdR et sur l'intranet EMAS. Il est également disponible en anglais.

Publié par le Comité économique et social européen et le Comité européen des régions, direction de la Logistique, service EMAS.



Contact:  
[environment@eesc.europa.eu](mailto:environment@eesc.europa.eu) | [environment@cor.europa.eu](mailto:environment@cor.europa.eu)

Rue Belliard/Belliardstraat 99-101  
1040 Bruxelles/Brussel  
BELGIQUE/BELGIË



*Print:*  
QE-AF-21-001-FR-C  
ISBN 978-92-830-5406-1  
ISSN 2467-2149  
doi:10.2864/40812

*Online:*  
QE-AF-21-001-FR-N  
ISBN 978-92-830-5409-2  
ISSN 2467-2181  
doi:10.2864/95273

**FR**  
EESC-2021-61-FR